

## Témoignage Marie GOSSET



### 1. Pourquoi est-ce important d'associer les parents à des moments comme la préparation de la rentrée scolaire ?

Une première raison serait de dire que ce sont des moments cruciaux dans la vie de l'enfant, qui font mémoire tant pour lui que pour ses parents. Nous ne devons pas les priver de ces moments-là. Lorsque l'enfant aura atteint l'âge adulte, alors que nous ne serons plus dans le champ de vision de la famille, leur histoire commune sera d'autant plus riche que nous aurons permis aux parents d'« être », à part entière, dans la vie de leur enfant. Ce sont ces liens-là, tissés et entretenus durant l'enfance, qui feront alors le ciment de la solidarité et du soutien futur possible entre les membres de la famille.

Les associer permet certainement aussi aux parents de sentir que leur place est restée primordiale dans la vie de leur enfant, et ce malgré son placement temporaire. Cela leur permet alors probablement de se sentir considérés, par l'équipe éducative, comme les acteurs majeurs de la vie de leurs enfants. Le regard de l'autre devient alors certainement moins pesant pour ces parents.

Inévitablement, respecter, favoriser et encourager la place parentale dans la vie de l'enfant favorise ensuite la communion et le travail éducatif ; ainsi que la confiance mutuelle, qui permettra alors au parent d'autoriser son enfant à investir le lieu du placement, pour le temps qui leur sera nécessaire.

Plus le travail se fait en partenariat avec le parent plus nous mettons la situation en position favorable pour évoluer de manière positive.

### 2. A quels autres moments de la vie de leur enfant parvenez-vous à associer les parents ?

Nous associons les parents au suivi de la santé de leurs enfants. Au-delà de les informer, nous les convions aux rendez-vous, ou leur en laissons la responsabilité.

Nous ne faisons pas entrave à ce que les parents assuraient de manière adaptée avant l'arrivée de leur enfant. Par exemple, malgré le placement de ses enfants, une maman continue d'assurer seule le suivi au CMP de son fils. Elle vient au PEF chaque mercredi le chercher, l'emmène à son rendez-vous, puis le raccompagne. Aucun rendez-vous n'a été manqué, et cette maman, qui a pu trouver une mission ponctuelle en intérim, nous a sollicités pour la

relayer un jour où elle a dû travailler.

Pour sa fille, cette maman a également pu assurer seule ou accompagnée des rendez-vous médicaux, et nous avons pu nous rendre compte qu'elle était très à fait des rendez-vous passés, des médecins rencontrés...

La valorisation, la considération que cela a induit chez cette maman a eu des conséquences sur la confiance qu'elle a pu nous accorder, et sur la qualité de travail de collaboration que nous avons pu mettre en place. Aussi nous avons pu rapidement constater qu'elle a mis en place des conseils que nous lui avons donné dans des domaines où elle était moins à l'aise, comme les activités à faire avec ses enfants lorsqu'elle les reçoit en hébergement par exemple.

Des parents vont ainsi chez le pédiatre, l'ophtalmologiste, le médecin généraliste... en présence ou non de l'éducateur, en fonction de leurs capacités et des droits octroyés par le Magistrat. Nous pouvons également solliciter les parents pour aller chercher les résultats d'une radiographie ou d'une analyse médicale par exemple.

Les parents sont également associés pour d'autres actes de la vie quotidienne : l'achat de vêtements ; le rendez-vous chez le coiffeur ; le choix des lunettes de vue ; l'accompagnement à l'activité sportive ;

Bien sûr la question de la distance géographique entre le PEF et le lieu d'habitation des parents est plus ou moins facilitante dans la capacité des parents à répondre à nos sollicitations pour participer à la vie quotidienne de leur enfant, mais nous ne faisons pas l'économie de les solliciter pour autant !

### 3. Comment voyez-vous les choses, sur ces questions, dans l'avenir ? Comment faire pour mieux associer les parents ?

Notre objectif est de parvenir à un véritable travail de co-éducation, de faire en sorte, surtout, que les parents ne se sentent pas dépossédés de leur rôle, ce qui est trop souvent le cas encore malheureusement ; de favoriser le dialogue encore davantage pour que les parents puissent exprimer leurs souhaits pour les actes de la vie quotidienne sur lesquels ils souhaiteraient prendre davantage de place, ce avec quoi ils se sentiraient plus à l'aise ; de faire entrer davantage les parents au sein du PEF autour de moments ludiques et/ou de réflexion (Règles de vie au PEF VS règles de vie à la maison).